

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -- Travail -- Patrie

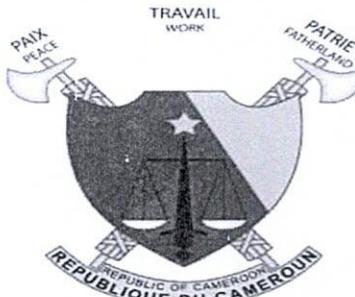
REGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

BOT-MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC PROCUREMENT

COMMUNIQUE

N° 003/C/C-BOT-MAKAK/SG/SIGAM DU 24 MARS 2025 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 002/AONO/C- BOT MAKAK/CIPM/SIGAM/2025 DU 05 FEVRIER 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

(LOT NUMERO UN (01) = CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP EKOANGOMBE-SUD)

(FINANCEMENT : BIP - MINEDUB, EXERCICE 2025)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :

PAR DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/C-BOT-MAKAK/SG DU 24 MARS 2025, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Numéro du lot	Désignation du projet	Entreprise	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publiques d'Ekoangombe-Sud	ETS ART D'AFRIQUE BP : 33192 Yaoundé Tél : 699 45 64 14 / 696 21 85 74	19 999 995	Trois (03) mois

Les Directeurs des Entreprises attributaires ci-dessus sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférent.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

Fait à BOT MAKAK, le 24 Mars 2025
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :

- ARMP-CENTRE POUR PUBLICATION ;
- DD / MINMAP / NK ;
- DD / MINTP / NK ;
- SG / CBM ;
- CHEF - STADL (Chef Service Marché) / CBM ;
- ENTREPRISE ;
- DOSSIER ;
- AFFICHAGE.

